

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 30 août 2022

Date de l'annonce publique : 19/08/2022

Date de la convocation des conseillers : 19/08/2022

Mode de participation

Présences	(8) Jungen, Tom (bourgmestre) - Strecker, Erny (échevin) - Reding, Edy (échevin) - Ballmann, Bettina (conseillère) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Fisch, Ernest (conseiller) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Inglebert, Alain (secrétaire communal)
Visioconférence	(0) Néant.
Procuration	(0) Néant.
Absences	(5) Excusés : Flammang, Sandra (conseillère) . Klinski, Mireille (conseillère) - Lourenço Martins, Angelo (conseiller) - Michels, Daniel (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller).
Référence	CC.2022-08-30 - 9.02
Point de l'ordre du jour	9.02
Objet	Poste ST/C - N22 - Salarié manuel : Création de poste au service technique (voirie).

Le conseil communal,

Considérant que le collège propose de créer un poste d'insertion pour chômeurs de longue durée pour les besoins du département de la voirie du service technique ;

Oùï les explications du bourgmestre ;

Vu le règlement d'organisation interne (ROI 2021) ;

Vu la convention collective de travail des salariés des communes du sud ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De créer un (1) poste d'insertion pour chômeurs de longue durée au service technique selon les modalités suivantes :

Code	ST/C - N22
Qualification - Métier	salarié manuel non qualifié
Affectation	Service technique - Voirie
Tâche	40 heures
Degré d'occupation	100%
Carrière	A3 (agent polyvalent) de la convention collective modifiée des ouvriers des communes du sud

Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 30 de la loi communale.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 5 septembre 2022

Le 1^{er} échevin,

Par délégation du bourgmestre du 30 août 2022

Le secrétaire,

